

## Educateur.trice de jeunes

### SERVICE

### POLE PETITE ENFANCE

### CONTEXTE

Dans une commune de 7 000 habitants et au sein d'une structure municipale (multi-accueil de 20 places – équipe de 5,5 équivalents temps plein dont 1 Educatrice de jeunes enfants, 3,5 Auxiliaires de puériculture, 1 CAP AEPE, 2 agents pour les remplacements et 1 agent d'entretien).

### POSITION HIERARCHIQUE

Sous la responsabilité hiérarchique directe du/de la responsable de l'EAJE « Aux petits mômes ».

### FINALITE

- Responsabilité éducative et pédagogique
- Accompagner l'équipe dans la mise en œuvre des projets et coordonner les activités qui en découlent.

## MISSIONS ET ACTIVITES

### - Missions du poste

- Faire de la structure, un lieu d'éveil accueillant, sécurisant et serein.
- Accueillir l'enfant, favoriser sa socialisation et son développement en veillant à son bien-être physique et au respect de ses rythmes.
- Etablir un climat de confiance avec sa famille dans le cadre du projet d'établissement.
- Soutien à la fonction parentale.
- Respecter le règlement de fonctionnement et le projet pédagogique
- Contribuer à une démarche de prévention précoce.
- Mise en place de projets inter partenariaux (RPE, écoles, centre de loisirs...).
- Interface entre l'équipe éducative et la direction.
- Continuité de direction.
- Formation et encadrement des stagiaires.

### - Activités et tâches

- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif.
- Coordination des pratiques et suivi des actions menées (organisation de la vie quotidienne, aménagement de l'espace, mise en place de projets...).
- Animation et mise en œuvre des activités pédagogiques.
- Gestion du budget alloué au matériel pédagogique.

*La liste des missions et activités ci-dessus n'est pas limitative.*

## COMPETENCES

### - **Diplôme d'état d'EAJE obligatoire**

#### - Savoirs :

- Développement psychomoteur et psycho affectif de l'enfant.
- Indicateurs d'alerte dans le comportement de l'enfant.
- Connaissance des techniques pédagogique et d'animation.
- Connaissance de la législation des E.A.J.E.
- Notions paramédicales et diététiques.
- Règles et consignes de sécurité.

#### - Savoirs-faire :

- Conduite de projets.
- Susciter l'observation et la réflexion sur la prise en charge des enfants.
- Gestion des conflits.
- Veiller à la cohérence du travail autour de l'enfant.

#### - Savoirs-être :

- Être à l'écoute des besoins des familles.
- Capacités d'analyse, de réflexion, de proposition et d'innovation.
- Capacités d'écoute, de dialogue, et de concertation.
- Transmettre l'information.

- Travail en équipe.
- Facultés d'adaptation à l'imprévu et aux changements.
- Dynamisme, discrétion et diplomatie
- Rigueur et ponctualité.

## **CONDITIONS D'EXERCICE**

Temps de travail : 37h30 (horaires en roulement) + ½ journée libre par semaine + 15 jours d'ARTT.

Amplitude d'ouverture du multi accueil : 7h30/18h30 (ou 8h00/18h00).

Participation mutuelle (contrat employeur), CNAS (« comité d'entreprise ») et 10 tickets restaurants après 6 mois de contrat.

Prime de fin d'année sur présence en juin.

**CDD TEMPS PLEIN DE 7 MOIS, dès que possible.**